APPT asbl

6, rue Charles VI
L-1327 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#3
(au 31 mars 2020)

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

SOMMAIRE DE LA REVUE DE PRESSE DE MARS 2020

- RTL.lu : https://www.rtl.lu/radio/background/a/1476072.html
WËLLEN D'POLITIKER D'SEPARATION DES POUVOIRS WIERKLECH AN DER NEIER VERFASSUNG ?

- Paperjam.lu : https://paperjam.lu/article/coup-envoi-proces-srel
COUP D'ENVOI DU PROCES DU SREL

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/vers-la-fin-du-cumul-des-mandats-5e5f8855da2cc1784e357864
VERS LA FIN DU CUMUL DES MANDATS

- RTL.lu : https://www.rtl.lu/news/national/a/1478544.html
D'POLITIK DIERF NET DECIDEIEREN, GEINT WIEN ENQUETEIERT GËTT

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/pour-juncker-enregistrer-ne-signifie-pas-espionner-5e5fde09da2cc1784e3578e5
POUR JUNCKER, ENREGISTRER NE SIGNIFIE PAS ESPIONNER

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/sport/le-nouveau-stade-ne-sera-pas-pret-en-septembre-5e62351dda2cc1784e357b47
LE NOUVEAU STADE NE SERA PAS PRET EN SEPTEMBRE

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-moyens-pour-renforcer-la-democratie-parlementaire-5e61164eda2cc1784e357a37
DES MOYENS POUR « RENFORCER LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE »

- RTL.lu : https://www.rtl.lu/news/lokal/a/1479553.html
D'POLICE HUET ENG REI DOKUMENTER SAISEIERT

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-ville-paiera-le-parking-provisoire-du-stade-national-5e676855da2cc1784e357fde
LA VILLE PAIERA LE PARKING PROVISOIRE DU STADE NATIONAL

- RTL.lu : https://www.rtl.lu/news/national/a/1481103.html
VILL FROE VUM STAATSROT IWWER D'GEWALTENTRENNUNG

- Paperjam.lu : https://paperjam.lu/article/pas-prison-requise-contre-anci
PAS DE PRISON REQUISE CONTRE LES ANCIENS AGENTS DU SREL

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-independance-de-la-justice-en-question-5e6a277cda2cc1784e35836b
L'INDEPENDANCE DE LA JUSTICE EN QUESTION

- Paperjam.lu : https://paperjam.lu/article/deux-ans-avec-sursis-fraudeur-
DEUX ANS AVEC SURSIS POUR LE FRAUDEUR DE L'ADEM

- Wort.lu : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-audit-d-hesperange-pourra-rester-secret-5e749a4cda2cc1784e35957c
L'AUDIT D'HESPERANGE POURRA RESTER SECRET

- Wort.lu https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-transparence-n-est-pas-synonyme-de-verite-5e736fcfda2cc1784e3593ec
« **LA TRANSPARENCE N'EST PAS SYNONYME DE VERITE »**

- RTL.lu : https://www.rtl.lu/news/lokal/a/1491784.html
AUDIT GËTT NET PUBLIC GEMAACH

RTL.lu
Publié le 29 février 2020 – Mis à jour le 1er mars 2020 - Vum Roy Grotz (Radio)
https://www.rtl.lu/radio/background/a/1476072.html

BACKGROUND AM GESPRÉICH VUM 29. FEBRUAR - MARTINE SOLOVIEFF

Wëllen d'Politiker d'Separation des Pouvoirs wierklech an der neier Verfassung?

Radio - Background

Eng Stonn, fir hannert d'Kulissen ze kucken.

D'Procureur Général war eis Invitée dëse Samschdeg an der Emissioun "Background am Gespréich".

Et muss ee sech Froe stellen, ob d'Politiker d'Separation des Pouvoirs och wierklech wëllen an der Verfassung verankeren oder net. Dëse Constat huet d'Procureur Général d'Etat e Samschdeg de Mëtteg op eiser Antenne gemaach.

Datt den Artikel 99 vun der neier Verfassung no laangem Konsens elo op eemol no 11 Joer soll ofgeännert ginn an datt den Zousaz entfält, datt de Parquet "onofhängeg" a sengen Funktiounen ass, fënnt d'Martine Solovieff erstaunlech.

Entspriechend Erklärunge vum CSV-Co-Rapporter Léon Gloden dës Woch huet d'Madamm Solovieff als iwwerraschend bezeechent. Mam aktuellen Text, dee sou vun der Chamberkommissioun fixéiert gouf, géif een zum Beispill hannert de belsche Standarden grad wéi de Recommandatiounen vum GRECO zeréckbleiwen. Och d'Konkordanz mat den Texter iwwert den neie Conseil national de la Justice mat sengen 9 Membere wier duerch dës Ännerung net ginn.

Filmfong

Op de Bréif ugeschwat, deen den Duo Solovieff-Wiwinius am Summer un de Chamberpresident geschéckt huet, wier nëmme fir eng eenzeg parlamentaresch Fro viséiert gewiescht - ee Bréif, deen d'Martine Solovieff och haut nach emol esou géif verfaassen, well hir Integritéit a Fro gestallt gi wier.

Och den deemolege Justizminister Felix Braz wier immens opbruecht gewiescht iwwert dës spezifesch Fro an hätt souguer eng Demissioun an d'Spill bruecht.

E Bréif, deen d'Procureur Général d'Etat am Kader vun enger Denonciatioun un de Felix Eischen am Dossier Filmfong adresséiert hat, wier verfaasst ginn, fir eng méiglech "origine douteuse" vun de Sourcen ze hannerfroen, sou d'Martine Solovieff.

Honorabilitéit-Certificaten

Wat d'Ausstellen vun Honorabilitéit-Certificaten ugeet, zum Beispill fir Leit, déi bei Sécherheetsfirme schaffen oder fir een, deen e Waffeschäin freet, sou gëtt mat Schmäerz op e gesetzlecht Nobesseren vun der Legalitéit vun der Jucha-Datebank beim Parquet gewaart.

Police Judicaire

D'Prozeduren bannent der Police Judiciaire bezeechent d'Martine Solovieff als laangwiereg a komplex, och géif d'Police-Reform vun 2018 nach net richteg gräifen. D'Rapiditéit vun den Enquêtë vun der PJ wier allemol net eropgaangen. De politesche Wëlle wier awer do, fir massiv ze rekrutéieren. Besonnesch am Departement vun de neien Technologien géifen akut Leit feelen. Déi aktuell Delaie vun 7 Méint fir zum Beispill Handy- oder PC-Donnéeën auszewäerten, wieren een "Desaster" an net ze justifiéieren.

Gewalt um Haff

Och op eng Enquête iwwert Aussoe vum Journalist Pol Schock am RTL-Presseclub iwwert physesch Gewalt um Haff gouf d'Procureur Générale ugeschwat. Dozou sot si, datt wann een esou Saache géing héieren, een och der Saach misst nogoen. Wann esou eppes bis public wär, da wär et d'Missioun et eventuell an d'Enquête ze ginn. An dat wär an deem Fall jo och geschitt, sou d'Martine Solovieff.

Berufflech Zukunft

Mat 62 Joer kéint d'Martine Solovieff iwwerdeem nach 6 Joer op hirem Poste bleiwen. Virun deem Datum géif si wuel awer de Posten zur Dispositioun stellen, wëll d'Charge eng wier, déi Een immens vill géif fuerderen.

"Background am Gespréich" leeft ëmmer samschdes an der Mëttesstonn (vun 12 bis 13 Auer) op RTL Radio Lëtzebuerg an am Livestream um Internet respektiv an der App (Audio a Video). Dono ass d'Emissioun op RTL.LU zu all Ament nach eemol ze lauschteren oder ze kucken - an der Rubrik "Radio" bei Emissiounen "Background[1]" wielen.

Links

- LIVESTREAM: RTL Radio Lëtzebuerg live lauschteren.
- Background am Gespréich mam Martine Solovieff
- Extrait Martine Solovieff (1)
- Extrait Martine Solovieff (2)
- Extrait Martine Solovieff (3)
- Extrait Martine Solovieff (4)

[1] https://www.rtl.lu/radio/background

Paperjam.lu
Publié le 3 mars 2020 par Camille Frati
https://paperjam.lu/article/coup-envoi-proces-srel

HUIT AUDIENCES À VENIR

Coup d'envoi du procès du Srel

Le volet judiciaire de l'affaire de la montre s'ouvre ce mardi, comptant sur le témoignage de Jean-Claude Juncker. (Photo: Luc Deflorenne /Archives Maison Moderne)

Les écoutes illégales qu'aurait menées le Srel sont au cœur du procès qui s'ouvre ce mardi devant le tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Prévu en 2017[2], le procès du Srel avait été reporté une première fois du fait de l'indisponibilité de Jean-Claude Juncker, témoin-clé et alors président de la Commission européenne. Fixé en novembre 2019, il avait été à nouveau reprogrammé en raison de la convalescence[3] du jeune retraité après sa récente opération suite à un anévrisme.

Sont attendus à la barre l'ancien directeur du service secret luxembourgeois, Marco Mille, et ses deux anciens collaborateurs, Frank Schneider et André Kemmer, accusés d'avoir participé à des écoutes illégales[4], en 2007, sur l'informaticien et ancien intermédiaire du Srel Loris Mariotto, ainsi que d'avoir participé au détournement d'un CD crypté[5], surnommé « Frisbee ». Ce dernier contiendrait une conversation entre le Grand-Duc Henri et Jean-Claude Juncker au sujet des attentats des années 1980, dits du « Bommeleeër ».

L'ancien Premier ministre et ex-président de la Commission européenne assurait la tutelle du Srel et sera entendu à ce titre en tant que témoin. Huit audiences sont prévues d'ici au 13 mars.

[2] https://paperjam.lu/article/news-proces-srel-reporte
[3] https://paperjam.lu/article/operation-jean-claude-juncker-
[4] https://paperjam.lu/article/news-un-proces-dans-laffaire-du-srel
[5] https://paperjam.lu/article/news-juncker-en-sait-il-plus-sur-le-fameux-cd

Wort.lu
Publié le 4 mars 2020
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/vers-la-fin-du-cumul-des-mandats-5e5f8855da2cc1784e357864

Vers la fin du cumul des mandats

Un large consensus semble se dégager au sein des partis pour séparer les fonctions locales et nationales. Une pétition rédigée par toutes les organisations de jeunes représentées au Parlement réclame ce changement avant 2023. Un texte déposé mardi à la Chambre.

(ota avec Danielle Schumacher) – La fonction de député-maire pourrait bientôt faire partie du passé. Les sections des jeunes des sept partis politiques représentés au Parlement ont déposé, mardi, une pétition plaidant la fin du cumul des mandats nationaux et locaux d'ici 2023 au plus tard. La recevabilité de la requête devrait être étudiée par la commission des pétitions le mercredi 11 mars.

Rien ne s'y oppose vraiment puisque les partis eux-mêmes sont largement en faveur de la séparation des mandats. A cet égard le programme gouvernemental stipule d'ailleurs qu'«un large consensus sur les modalités de l'introduction d'une règle de non-cumul de mandats locaux avec celui de député sera recherché». Dans cet esprit, le Premier ministre, Xavier Bettel (DP), avait demandé l'année dernière à tous les partis de se positionner sur la question dans le cadre de la réforme de la loi électorale[6]. Toutes les formations politiques ont répondu à l'appel, le dernier courrier est arrivé au ministère d'Etat fin février, écrit mercredi le *Luxemburger Wort*[7].

Les socialistes sont ainsi en faveur d'une tâche à plein temps pour les députés, contre 20 heures actuellement. Ceci exclurait donc le cumul avec un mandat local mais aussi avec une activité annexe rémunérée. Pour que les intérêts locaux ne soient pas remis au second plan, le LSAP imagine la création d'un organe représentatif des communes dans l'esprit des chambres professionnelles.

Les chrétiens-sociaux s'engagent également en faveur du non-cumul à la condition que le statut des dirigeants communaux soit calqué sur celui des députés[8]. Pour le CSV cette réforme devrait être combinée à la réforme territoriale. Les Verts vont dans la même direction et demandent également une réforme du congé politique. Déi Gréng demandent une professionnalisation des mandats qui s'appliquerait également aux bourgmestres et échevins des communes de moins de 10.000 habitants.

Le parti du Premier ministre, le DP, reste « vague » estime le premier quotidien du pays et renvoie au programme gouvernemental. Le programme électoral du DP envisageait un régime à plein temps pour les grandes communes et une réforme du congé politique.

Les plus petites formations présentes à la Chambre, l'ADR, déi Lénk et Piraten vont toutes dans la même direction et se positionnent elles aussi en faveur de la séparation des mandats locaux et nationaux. A noter que parmi les 60 députés qui siègent actuellement à la Chambre, seuls 18 n'ont pas de fonction au niveau local.

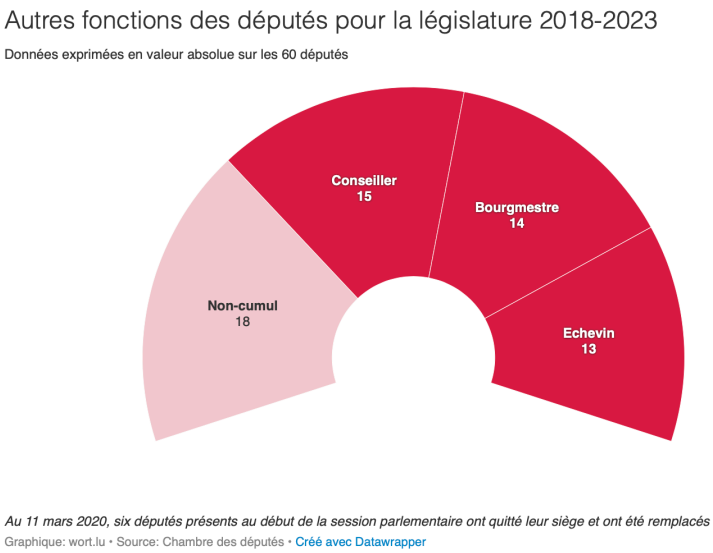

[6] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/pour-une-reforme-du-systeme-electoral-au-luxembourg-5bcdfbbf182b657ad3b96959
[7] https://www.wort.lu/de/politik/die-qual-mit-der-wahl-5e5e744eda2cc1784e357784
[8] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/davantage-de-moyens-en-personnel-pour-les-deputes-5dc058acda2cc1784e34f17e

RTL.lu
Publié le 4 mars 2020 par Claude Seimetz
https://www.rtl.lu/news/national/a/1478544.html
NATIONAL - REAKTIOUN OP SOLOVIEFF A GLODEN

D'Politik dierf net decidéieren, géint wien enquêtéiert gëtt

© pressphoto (Archiv)

Dat sot d'Justizministesch Sam Tanson am Kontext vun den aktuellen Diskussiounen iwwer d'Gewaltentrennung zu Lëtzebuerg.

"*Ech wënsche mer, datt mer, am Interessi vun eisen Institutiounen, déi festgefuere Positiounen nees méi no beienee bréngen*", sou d'Ressortministesch. An eisem Background[9] leschte Samschdeg (29. Februar 2020) hat d'Procureur Général d'Etat jo d'Fro opgeworf, ob d'Politiker dës Séparation des Pouvoirs och wierklech an der Verfassung verankere wëllen, nodeems den Text op dësem spezifesche Punkt am Justizkapital geännert gouf.

Et ass net, datt ee sech direkt muss Suergen iwwert d'Onofhängegkeet vun der Justiz maachen, wann dee Passus, wéi et elo geplangt ass, aus der Verfassung erausgeholl gëtt, seet d'Sam Tanson. D'Fro, déi sech stellt, ass, wéi d'Zesummenaarbecht tëscht Ministère a Parquet duerno an der Praxis deklinéiert gëtt. Dozou d'Justizministesch:

"*Mir musse wierklech kucken, wéi mer dat uwenden a wéi eng Reegele mer eis ginn. Mir kënnen eis och inspiréieren un eisen Nopeschlänner. Dat war och scho bei enger viregter Versioune gemaach ginn. A Frankräich kann de Justizminister Instructions de politique générale ginn. Dat kann an der Praxis awer och relativ wäit goen. An der Belsch ass d'Formulatioun nach e bëssche méi generell gehalen.*"

Wat fir déi gréng Ministesch op kee Fall awer a Fro kënnt, ass, datt de Justizminister ze vill an d'Poursuitten agräift an dem Parquet individuell Instruktioune gëtt, zum Beispill fir de politesche Géigner *monddout* ze maachen.

"*Wat ech einfach wichteg fannen ass, datt mir et op deem generellen Niveau halen. Mir sinn e klengt Land an et muss een oppassen, datt een net vun deem Generellen ze vill séier an dat Individuellt kënnt. Ech fannen et gëtt e reelle Risiko, datt d'Politik decidéiert, virun allem an Eenzelfäll, géint wien eng Poursuite soll gemaach ginn. Dat ass eppes, wat mir Suerge mécht a wat ech mer net wënsche fir eise System.*", betount d'Politikerin vun déi Gréng.

[9] https://www.rtl.lu/radio/background/a/1476072.html

Dobäi kënnt, datt de Justizminister haut schonn an der Theorie dem Parquet relativ spezifesch Instruktioune ka ginn. Vun där Méiglechkeet wier awer zanter Joerzéngten, aus erklärbare Grënn, net Gebrauch gemaach ginn. Den Dialog tëscht Justizministère a Parquet wier reegelméisseg a géif gutt funktionéieren, dat hätt zum Beispill och d'Reaktioun vun den Autoritéiten op d'Situatioun op der Stater Gare gewisen.

"*Ech hat nach net de Fall, datt ech mer gesot hunn - wéi dat Beispill, dat elo am Raum stoung - datt Infraktioune geschéien an do näischt gemaach gëtt.*", sou nach d'Sam Tanson.

De Bréif vun der Martine Solovieff un de Chamberpresident am Kontext vun de Froe vun der CSV-Oppositioun iwwert déi geheim Fichiere wollt d'Sam Tanson vum Fong hir net méi kommentéieren, just esou vill:

"*Jidderee behaapt sech op senger Positioun an d'Diskussioun iwwert d'Gewaltentrennung schéngt mer nach ëmmer noutwendeg - duerfir sinn ech frou, datt se elo an der Chamber gefouert gëtt. Ech hu meng Meenung schonn dozou gesot gehat. Ech widderhuelen dat lo net, well dat ass och net zilféierend*."

Zejoert hat d'Ministesch gemengt, de Bréif vun der Martine Solovieff wier onglécklech gewiescht.

Links

- Invité vun der Redaktioun (4. Mäerz) - Léon Gloden: Aussoe vun der Procureur sollen a Chamberbüro diskutéiert ginn
- Fro iwwer Zesummenaarbecht tëscht Ministère a Parquet - Rep. Claude Zeimetz

Wort.lu
Publié le 4 mars 2020 par Olivier Tasch
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/pour-juncker-enregistrer-ne-signifie-pas-espionner-5e5fde09da2cc1784e3578e5

Pour Juncker, enregistrer ne signifie pas espionner

L'ancien Premier ministre a été entendu comme témoin dans le procès du SREL ce mercredi. Il a été interrogé sur des écoutes supposées illégales réalisées par le service de renseignement en 2012 alors qu'il occupait le poste de ministre d'État et donc responsable des agissements du service.

C'est un témoin hors norme qui s'est présenté, ce mercredi, devant le tribunal à Luxembourg. L'ex-Premier ministre (1995-2013) et ancien président de la Commission européenne (2014-2019), Jean-Claude Juncker (CSV) a été entendu par le tribunal au deuxième jour du procès du SREL[10]. Le juge a notamment interrogé le témoin sur la procédure prévue dans le cadre d'écoutes de communication par le service de renseignement. Il s'agit d'un élément crucial puisque les trois prévenus, d'anciens membres du service sont précisément poursuivis pour écoutes illégales.

Jean-Claude Juncker a ainsi expliqué faire une différence entre l'enregistrement d'un appel téléphonique et la mise sur écoute d'une ligne téléphonique. Là encore un point de bascule puisque l'affaire porte notamment sur l'enregistrement, en janvier 2007, d'un entretien entre André Kemmer, ex-agent du SREL aujourd'hui sur le banc des prévenus, et une source nommée Loris Mariotto. Cet homme intéresse hautement le SREL puisqu'il affirme être en possession d'un CD crypté contenant un enregistrement entre le Grand-Duc et le Premier ministre.

Selon l'interprétation de Jean-Claude Juncker, il n'y avait donc pas forcément lieu de donner d'autorisation pour cette conversation. En revanche, la mise sur écoute des téléphones fixe et portable de cette source tomberait sous le coup de la loi. Une interprétation que ne partagent pas forcément les trois prévenus et le ministère public.

Interrogé sur la procédure, l'ancien Premier ministre a exposé deux cas de figure. Soit une écoute est effectuée sur demande du SREL, avec l'autorisation du Premier ministre qui se base obligatoirement sur un avis préalable d'une commission composée de trois juges. Ou alors, le SREL a recours à une procédure d'urgence au cours de laquelle les agents obtiennent directement l'aval par oral ou écrit auprès du Premier ministre sans passer par l'avis des juges.

Pour l'ancien directeur du SREL, c'est bien la deuxième option qui aurait été appliquée. A la nuance près que Jean-Claude Juncker ne se souvient pas vraiment avoir validé cette procédure. Les faits se seraient déroulés le 26 janvier 2007. L'ex-Premier ministre n'a pas de souvenir précis de ce jour, mais après avoir consulté son agenda, explique être revenu de Paris la veille. Et en ce fameux 26 janvier, il a présidé le conseil de gouvernement avant de participer à un briefing avec la presse. A son programme figurent également des préparatifs pour l'Eurogroupe qu'il préside alors. « Nous étions au début de la crise financière », rappelle-t-il.

Mais ce jour-là, a-t-il parlé avec Marco Mille comme celui-ci le prétend ? « Je ne sais plus s'il m'a appelé, c'est plausible. Je ne peux pas l'exclure et je pars du principe que cet appel a eu lieu », déclare le Premier ministre. Car sur le fond Jean-Claude Juncker souligne qu'il voulait savoir si Loris Mariotto était crédible ou pas.

« Je voulais entendre cet enregistrement », explique le Premier ministre. « Je désirais comprendre cette rumeur qui, en fait, remettait en question le fonctionnement de l'Etat ». Si cet enregistrement existe, ce que personne n'a pu démontrer jusqu'à ce jour, Jean-Claude Juncker a souligné qu'il ne contiendrait « pas un contenu dangereux ». Il explique simplement que lors d'une conversation avec le Grand-Duc, « nous avons évoqué la rumeur de l'implication du prince Jean » dans l'attentat du Findel en 1986. Les débats reprendront jeudi à 15h et doivent perdurer jusqu'au 13 mars.

[10] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/comprendre-le-proces-du-srel-en-cinq-points-5e5ce5deda2cc1784e357609

Wort.lu
Publié le 6 mars 2020 par Jean-François Colin
https://www.wort.lu/fr/sport/le-nouveau-stade-ne-sera-pas-pret-en-septembre-5e62351dda2cc1784e357b47

Le nouveau stade ne sera pas prêt en septembre

L'enceinte de Kockelscheuer n'accueillera pas la rencontre Luxembourg - Monténégro du 8 septembre, selon une source proche du dossier. La sélection signera donc ses débuts à domicile en Ligue des Nations au stade Josy-Barthel.

Emporté par l'enthousiasme du tirage au sort de la Ligue des Nations[11] mardi, le sélectionneur national Luc Holtz avait déclaré dans le *Luxemburger Wort* du lendemain que c'était « une simple question de volonté de savoir si le nouveau stade sera prêt à temps pour le début de la Ligue des Nations ». L'Ettelbruckois pointait bien entendu le 8 septembre, date de la réception du Monténégro lors de la 2e journée du groupe C1 en Ligue des Nations. « Luc Holtz est bien gentil, mais il a parlé un peu vite », rétorque une source proche du dossier, qui martèle que «le nouveau stade national ne sera pas prêt avant octobre».

L'explication de cet (énième) retard réside dans « des imprévus liés à des fournisseurs étrangers qui ne permettent pas de tenir les délais », d'autant plus que d'ici là « il y aura les grandes vacances et les congés collectifs ». Ceux-ci ne prendront fin que le 26 août, soit moins de deux semaines avant l'échéance de Luxembourg - Monténégro. L'objectif est donc reporté sur la rencontre Luxembourg - Chypre du 9 octobre, toujours dans le cadre de la Ligue des Nations. Mais, précise la même source, « nous devrons d'abord organiser un ou deux matches amicaux dans le nouveau stade, afin de procéder à tous les tests, de lumière, d'infrastructures, de sono, avec le public, etc., avant d'héberger un match officiel ». Bref, une répétition générale en bonne et due forme pour s'assurer que tout fonctionne correctement avant de plonger dans le grand bain.

Quant au Luxembourg - Monténégro prévu le 8 septembre, il devrait se jouer au ... bon vieux stade Josy-Barthel. « Bien sûr qu'il existera encore jusqu'à quand le CSL (le club d'athlétisme de la capitale qui utilise la piste du Josy Barthel, ndlr) dispose d'une nouvelle piste. » Une pelouse neuve, destinée à remplacer celle posée à la hâte fin novembre[12], devrait d'ailleurs être prochainement appliquée[13] à la route d'Arlon. « Une firme spécialisée a d'ailleurs déjà entamé les travaux de fraisage sous la terre », confirme la même source, « car la terre était trop compacte, ce qui a provoqué des défauts de drainage du terrain ». Le nouveau tapis devrait être prêt pour le printemps et accueillir la finale de la Coupe de Luxembourg prévue le dimanche 24 mai.

La saga de la nouvelle enceinte de Kockelscheuer connaît donc son énième épisode[14]. Le budget iniatial de 60,35 millions d'euros[15] avait déjà été dépassé de 18,45 millions d'euros, une rallonge approuvée en juillet dernier[16] par le conseil municipal de la Ville de Luxembourg. On se rappelle aussi de l'épisode gag, en septembre, de la cabine en bois destinée au speaker[17] et aux représentants de la police et du CGDIS qui avait été purement et simplement « oubliée » avant d'être finalement intégrée dans l'angle supérieur sud-ouest de la structure. Bref, le nouvel écrin, réalisé selon les plans des architectes allemands Gerkan Marg & Partner et de la société luxembourgeoise Beng vient de connaître douze mois de turbulences et accumule les retards[18]. Sa construction a débuté officiellement le 21 août 2017, et alors que son ouverture était initialement programmée pour l'automne 2019[19], la voilà à présent fixée à octobre 2020...

---

[11] https://www.wort.lu/fr/sport/montenegro-chypre-et-azerba-djan-au-menu-des-roud-leiwen-5e5cfbcbda2cc1784e357624
[12] https://www.wort.lu/fr/sport/le-stade-josy-barthel-retrouve-des-couleurs-5ddd736bda2cc1784e350a91
[13] https://www.wort.lu/fr/sport/le-stade-josy-barthel-en-passe-de-reverdir-a-nouveau-5e452af3da2cc1784e3561e4
[14] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/carton-jaune-pour-le-parking-du-futur-stade-5e1daedcda2cc1784e353fd6
[15] https://stade%20national:%20il%20coûtera%2060%20millions%20d'euros/
[16] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-stade-national-beaucoup-plus-cher-5d242dc5da2cc1784e3478b8
[17] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cabine-du-speaker-s-integre-dans-le-nouveau-stade-5d8e12c4da2cc1784e34c553
[18] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/du-retard-dans-les-travaux-du-nouveau-stade-national-5ca4b8aeda2cc1784e341375
[19] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/stade-national-encore-un-an-avant-les-premiers-ballons-5beec166182b657ad3b99b47

Wort.lu
Publié le 6 mars 2020 par Olivier Tasch
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-moyens-pour-renforcer-la-democratie-parlementaire-5e61164eda2cc1784e357a37

Des moyens pour «renforcer la démocratie parlementaire»

Les partis présents à la Chambre embauchent à tour de bras grâce à des nouveaux moyens financiers qu'ils se sont vu accorder fin 2019. Selon les parlementaires, il s'agit d'une bonne opportunité pour améliorer leur travail et permettre un rééquilibrage des forces face au gouvernement.

Depuis le début de l'année, une grande campagne de recrutement de personnel s'est initiée afin de soutenir les députés dans leurs travaux. Au moins cinq des sept partis présents à la Chambre cherchent à engager des attachés parlementaires, des chargés de communication ou encore des graphistes. Il s'agit là clairement du résultat de l'augmentation, décidée fin 2019, de l'enveloppe financière[20] mise à la disposition des élus.

« Contrairement à ce que certains ont voulu croire, le salaire des députés n'a pas été augmenté », souligne Josée Lorsché, la présidente de la fraction Déi Gréng. « Cette hausse nous permet plutôt de payer correctement les gens que nous employons et nous offre la possibilité d'engager de nouvelles personnes », explique la députée verte.

Pour assurer leur fonction, les parlementaires ont plusieurs sources de financement à leur disposition. Il y a ainsi les indemnités de secrétariat auxquelles a droit chaque député et qui sont prévues par la loi électorale. La nouvelle somme maximale[21] s'élève à près de 6.500 euros mensuels. La Chambre alloue ce montant à chaque député, mais uniquement pour payer le salaire d'un collaborateur.

Une seconde source de financement se retrouve dans le règlement de la Chambre. Il s'agit des frais de personnel, liés cette fois aux groupes et sensibilités parlementaires et pas directement rattachés aux députés.

Pour rappel, un parlementaire touche quelque 7.500 euros de traitement mensuel, en considérant les jetons de présence. Il n'existe pas de règle globale, mais généralement les députés reversent une portion de leur salaire à leur parti. Les Verts renoncent ainsi à un tiers de leur revenu, ceux de déi Lénk donnent la partie non imposable - soit la moitié du salaire - alors que du côté du CSV et du DP ce sont 20% de cette part qui sont cédés.

---

[20] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/davantage-de-moyens-en-personnel-pour-les-deputes-5dc058acda2cc1784e34f17e
[21] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/davantage-de-moyens-en-personnel-pour-les-deputes-5dc058acda2cc1784e34f17e

Dans la pratique, tous les partis présents à la Chambre mettent également leurs indemnités de secrétariat dans un pot commun, ainsi les collaborateurs des députés planchent par thématiques, sans être exclusivement rattachés à un député comme cela peut, par exemple, être le cas au Parlement européen. Après 15 années passées aux Marché-aux-Herbes, Marc Angel (LSAP) qui a commencé son mandat à Strasbourg[22] fin décembre note avec étonnement disposer d'une équipe de quatre personnes pour l'assister.

L'augmentation des frais alloués aux députés a bien une finalité politique et même « primordiale » pour les petites formations comme le relève David Wagner un des deux élus déi Lénk. En effet, peu importe la taille du groupe il faut couvrir le même spectre de sujets, le nouveau moyen permettant de se renforcer est donc plus que bienvenu dit en substance le député de La Gauche.

L'augmentation des frais alloués aux députés a bien « une finalité politique », qui consiste à « renforcer la démocratie parlementaire », estime pour sa part Georges Engel nouveau président du groupe parlementaire LSAP[23]. Face à l'évolution de l'intégration européenne par exemple, le Parlement doit très souvent se pencher sur des directives européennes et ainsi disposer de réels moyens pour faire son travail correctement. Ce qui passe inévitablement par un renforcement des ressources humaines.

L'enjeu se révèle de la plus haute importance, puisque le Parlement doit également contrôler le gouvernement et vérifier ses projets de loi notamment. « Quand un ministre se présente dans une commission avec cinq fonctionnaires, en tant que député, on n'a aucune chance face à des gens qui travaillent exclusivement sur un sujet », relate Georges Engel. « On n'arrive pas forcément à réagir au quart de tour face à ce qui est dit parce qu'on n'a pas le même niveau de connaissance. »

Donner plus de moyens aux députés équivaut ainsi à un rééquilibrage de forces. « On peut dire que le Parlement est faible, ce n'est pas très équitable, mais ce n'est pas la volonté du gouvernement », explique le chef de la fraction socialiste. « Le Parlement aurait pu se donner les moyens plus tôt, mais il ne l'avait pas fait jusqu'ici », note-t-il.

C'est précisément cette faiblesse du système[24] que pointe Philippe Poirier, professeur titulaire de la chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des députés. Il estime que ce manque de personnel administratif, en particulier dans les carrières supérieures, montre « les limites atteintes par le modèle d'organisation de gestion des affaires publiques du pays ».

Une solution passerait ainsi par une augmentation des moyens à disposition des fractions, du moins selon les politiciens. Le salaire minimum n'attire pas les masses dans l'antichambre du Parlement. Le travail semble des plus exigeants, il faut se confronter chaque jour à de nouveaux textes de loi, savoir ce qui se fait à l'étranger, réagir rapidement, écrire des discours ou du moins chercher les bases pour l'écrire ou encore rédiger des questions parlementaires. « Ça peut vraiment être éprouvant », conclut Engel.

A noter que le financement des partis politiques occupe un volet strictement séparé des fractions parlementaires. Une proposition de loi en vue de réformer ce texte est en cours d'élaboration[25], avec des dotations, là aussi, prévues à la hausse.

---

[22] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-nouveau-poste-un-peu-fou-de-marc-angel-5e4fc9ecda2cc1784e356a51
[23] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/georges-engel-ne-veut-plus-etre-mister-nobody-5e134b4cda2cc1784e3536f1
[24] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/politiques-et-administrations-atteignent-leurs-limites-5e2b22e3da2cc1784e354b0f
[25] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-etat-deboursera-plus-pour-les-partis-politiques-5df7a7c0da2cc1784e3522aa

RTL.lu
Publié le 6 mars 2020
https://www.rtl.lu/news/lokal/a/1479553.html

MENG GEMENG: LOKAL CHRONIK - GEMENG WÄISWAMPECH

D'Police huet eng Rei Dokumenter saiséiert

© Archiv

E Freideg gouf et eng Perquisitioun op der Gemeng zu Wäiswampech.

D'Police huet eng Rei Dokumenter saiséiert. Vun der Justiz heescht et, dass et ëm "prise illegale d'intérêts" an ëm Verstéiss géint d'Bautereglement geet.

Wort.lu
Publié le 10 mars 2020 par Patrick Jacquemot
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-ville-paiera-le-parking-provisoire-du-stade-national-5e676855da2cc1784e357fde

La Ville paiera le parking provisoire du stade national

Lundi, les élus de la capitale auront à se prononcer sur une enveloppe de 2,39 millions d'euros. Il s'agit du montant de la facture du P+R provisoire qui permettrait d'assurer l'accueil des premiers spectateurs à l'automne 2020.

Ce n'est plus un chantier, c'est une saga. Après maints retards et rallonges de budget, voilà le futur stade national qui refait parler de lui. Pour le projet sorti de terre entre la Cloche d'Or et Kockelscheuer, il est en effet temps de se préoccuper de l'accueil des spectateurs. Certes, les premiers sièges commencent à être fixés dans l'enceinte, mais le hic concerne plutôt les véhicules des fans de foot et de rugby. En clair, si ces derniers ne veulent pas avoir des kilomètres à marcher pour la première rencontre dans la nouvelle enceinte, il faut investir dans un parking provisoire.

Et la dépense supplémentaire, à ajouter aux quelque 77 millions d'euros déjà provisionnés[26], devrait être de 2,39 millions d'euros. Cela, quelques mois après une rallonge de 18 millions déjà[27]. Devrait être car il faudra attendre lundi prochain, et l'issue du conseil communal de Luxembourg, pour en être assuré. Car les élus sont invités à se prononcer sur le nouveau financement demandé « alors que les travaux pour la construction du P+R en ouvrage par l'État ont pris du retard », précise la motion qui sera soumise au vote ce 16 mars.

Retard, c'est un doux euphémisme. Puisque si le stade devrait recevoir ses premières rencontres à l'automne 2020[28] (date déjà repoussée), le P+R de l'État ne devrait être opérationnel, lui, que …. fin 2022[29]. La mise en place du parking provisoire s'avère donc « urgente », pour reprendre les termes de la Ville. Pressée et coûteuse puisqu'il faudra compter 208.000€ pour les honoraires du bureau d'études et 2,182 millions d'euros de travaux.

La Ville avancera bien plus vite que les Ponts et Chaussées, puisqu'elle envisage la création des 600 places (dont 4 PMR) en 70 jours de chantier seulement. Certes l'ouvrage ne comprend ni bornes de recharge électrique, ni revêtement prestigieux. Il faudra se contenter pendant deux ans de places en concassé de carrière ; l'asphalte étant réservé aux accès et aux axes de circulation interne. Ou leur préférer les liaisons assurées par les transports en commun en attendant l'ouverture du « vrai » parking à étages.

D'ores et déjà, la Ville de Luxembourg a prévu d'installer une barrière à l'entrée de ce P+R temporaire. Et si le stationnement sera gratuit pendant 24 heures, le tarif passera à 10€ ensuite par journée entamée. Une tarification en accord avec la politique tarifaire appliquée sur les autres P+R communaux.

A droite du futur stade, les premiers plans présentaient le parking "officiel".

Illustration : DR

[26] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-stade-national-beaucoup-plus-cher-5d242dc5da2cc1784e3478b8
[27] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-stade-national-beaucoup-plus-cher-5d242dc5da2cc1784e3478b8
[28] https://www.wort.lu/fr/sport/le-nouveau-stade-ne-sera-pas-pret-en-septembre-5e62351dda2cc1784e357b47
[29] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/carton-jaune-pour-le-parking-du-futur-stade-5e1daedcda2cc1784e353fd6

RTL.lu
Publié le 11 mars 2020 par François Aulner (radio)
https://www.rtl.lu/news/national/a/1481103.html
NATIONAL - VERFASSUNG A JUSTIZ

Vill Froe vum Staatsrot iwwer d'Gewaltentrennung

D'Fro vun der Onofhängegkeet vun der Justiz, respektiv vun der Gewaltentrennung ass nach ëmmer net gekläert.

An zwar well d'Chamber-Institutiounekommissioun Mëtt Januar decidéiert huet d'Onofhängegkeet vum Parquet[30] awer net an eng nei Verfassung anzeschreiwen. Déi Decisioun gehäit och Villes op d'Kopp, wat d'Schafe vun engem Justizrot – engem « Conseil suprême de la Justice » ugeet. Dat liest een op jidder Fall aus dem Avis vum Staatsrot iwwert de Gesetzprojet iwwert de Justizrot eraus, deen e Méindeg public ginn ass.

Fir eis Erklärungen ze ginn, war de François Aulner bei eis am Studio. Fir unzefänken, wat ass den Hannergrond fir de Revirement an der Chamber?

Den Hannergrond ass kloer e Bréif[31] vum Procureur général d'Etat, d'Martine Solovieff, a vum President vum Ieweschte Geriichtshaff, de Jean-Claude Wiwinius, un d'Chamber[32] am August. Déi zwee hu sech iwwert déi grouss Zuel vu parlamentaresche Froe vun der CSV iwwert de Casier Bis, de Jucha Fichier[33], beklot. De Jean-Claude Wiwinius an d'Martine Solovieff waren der Meenung, et wier net un der Chamber d'Justiz ze kontrolléieren. Am Bréif goung souguer Rieds vun Amëschung an d'Justiz. D'Martine Solovieff hat op RTL nach virun zwou Wochen an der Emissioun Background am Gespréich[34] gesot, si géing de Bréif nach ëmmer tel quel ënnerschreiwen.

De Bréif, t'konnt ee sech et jo erwaarden, ass bei der CSV[35], mä och bei anere Parteie guer net gutt ukomm. Souguer d'Justizministesch Sam Tanson[36] sot och, de Bréif wier an hiren Ae onglécklech gewiescht. De Bréif huet dozou gefouert, datt de Leon Gloden, CSV-Deputéierten a Rapporter fir de Volet Justiz an der Verfassungsrevisioun, seng Propos am Januar an der Chamber-Institutiounekommissioun duerchgesat krut, fir d'Onofhängegkeet vum Ministère Public, also vum Parquet net an d'Verfassung ze verankeren.

---

[30] https://www.rtl.lu/news/national/a/%20https:/www.rtl.lu/news/national/a/1475077.html
[31] https://www.rtl.lu/news/national/a/1423643.html
[32] https://www.rtl.lu/news/national/a/1424944.html
[33] https://www.rtl.lu/news/national/a/1437553.html
[34] https://www.rtl.lu/radio/background/a/1476072.html
[35] https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1478033.html
[36] https://www.rtl.lu/news/national/a/1478544.html

Et bleift ze betounen, datt d'Onofhängegkeet vun de Riichter awer an d'Verfassung kéim an d'Politik, Leon Gloden a Sam Tanson hu puer Mol betount, datt een op kee Fall wéilt d'Onofhängegkeet vun der Justiz, hir Aarbecht an Urteeler a Fro stellen, am Géigendeel. Mä et geet also éischter drëms, nach ëmmer eng gewëss Kontroll iwwert d'Fonctionnement vum Parquet ze hunn.

Datt d'Onofhängegkeet vum Parquet elo net an d'Verfassung kéim, dat huet natierlech elo och en Afloss op de Gesetzprojet iwwert de Justizrot, liest ee wéi gesot aus dem Avis vum Staatsrot zu deem Gesetz. Der Rei no awer: Wat ass dee Justizrot?

De Justizrot, och Conseil suprême de la Justice oder Conseil national de la Justice genannt (oder einfach liewerchte Justizrot), dat ass e bëssen eng Reaktioun op Recommandatiounen vum Greco[37], dem internationalen Experte-Grupp géint Korruptioun, deen zanter Joren Drock op Lëtzebuerg mécht, fir d'Justiz an dorënner de Parquet méi onofhängeg ze maachen. Déi virlescht Regierung hat schonn en Avant-Projet de loi[38] presentéiert.

De Justizrot hätt eng duebel Missioun, steet am Exposé des motifs vum Gesetzprojet[39]: E wier de Garant vun der Onofhängegkeet vun de Riichter am Exercice vun hiren "juridiktionellen" Funktiounen, mä och vun der Onofhängegkeet vum Ministère Public, dem Parquet also, a sengem Exercice an der "Réquisition de l'application de la loi". Donieft soll de Justizrot dofir suergen, datt d'Justiz gutt funktionéiert.

D'Haaptaufgabe vum Justizrot wieren déi, d'Riichter ze nominéieren, mä awer och de Procureur général d'Etat, deen elo aktuell nach vum Justizminister nominéiert gëtt.

De Justizrot géing sech selwer net an Affären amëschen, mä wier eng Ulafstell fir d'Justiciables, also all déi, déi eng Affär virun engem Geriicht hunn. De Justizrot hätt e Recht bei de « Services judiciaires » Enquêten ze maachen.

De Justizrot géing aus 9 Membere bestoen, dorënner 3 Désignés d'Office (Vertrieder vum Ieweschte Geriichtshaff, Parquet a Verwaltungsgeriicht), dann 3 Riichter an 3 Leit aus der Zivilgesellschaft, Universitéiten a vun de Barreauen.

De Staatsrot huet wéi gesot elo säin Avis[40] iwwert de Gesetzprojet iwwert de Justizrot guttgeheescht?

Jo, an déi héich Kierperschaft schéngt wéinst dem politesche Revirement och net ganz « amused » ze sinn. A sengem Avis zum Justizrot steet: Wann d'Onofhängegkeet vum Parquet net an d'Verfassung kënnt, da wäert de Staatsrot nach d'Occasioun hunn, sech an engem Avis zur partieller Verfassungsrevisioun ze äusseren.

Eng Rei Froe gehäit de Staatsrot awer elo schonn op, an zwar well am Gesetzprojet iwwert de Justizrot steet, datt de Justizminister d'Autoritéit huet, iwwert "déi aner Attributioune vum Procureur général d'Etat an d'Procureur d'Etaten". Dës "aner Attributiounen" sinn awer néierens am Gesetz oder an der Verfassung definéiert, schreift déi héich Kierperschaft. Se freet sech, wéi eng Beräicher ënnert der Autoritéit vum Justizminister géinge falen, ausser déi vun der administrativer Gestioun. D'Fro vun der Autonomie vun den "Oorganes judiciaires" géigeniwwer der Regierung, besonnesch wat d'Gestioun vum Budget ugeet, stéing weider am Raum.

Nieft der Fro vun der Onofhängegkeet vun der Justiz, formuléiert de Staatsrot a sengem Avis iwwert de Justizrot nach weider Bedenken. Eng Rei Oppositions formelles betreffen haaptsächlech d'Prozedur fir d'Nominatioun vun den 9 Membere vum Justizrot. 3 vun den 9 Membere solle vum Justizrot selwer proposéiert ginn. Allerdéngs deet sech de Staatsrot schwéier domadder, datt de Grand-Duc d'Méiglechkeet soll hunn e Kandidat ze refuséieren. Och wann de Staatschef e gudde Gronn muss uginn, fir e Kandidat ze refuséieren. Konklusioun, graff resuméiert: D'Gewaltentrennung an d'Onofhängegkeet vun der Justiz a vum Parquet, mat oder ouni der Onofhängegkeet vum Procureur général d'Etat an de Procureur d'Etaten, ginn also weider politesch, kontrovers, diskutéiert.

Invité vun der Redaktioun: Reaktioun an Erklärunge vum Jean-Claude Wiwinius[41].

Links

- De François Aulner mat Erklärungen zum Justizrot[42]

[37] https://www.rtl.lu/news/national/a/448942.html
[38] https://www.rtl.lu/news/national/a/404571.html
[39] https://www.rtl.lu/news/national/a/1198043.html
[40] https://conseil-etat.public.lu/dam-assets/fr/avis/2020/10032020/52954ac-JUR-PL,-Organisation-Conseil-supreme-de-justice-.pdf
[41] https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1481114.html
[42] http://perma.rtl.lu/a/1359477.mp3

Paperjam.lu
Publié le 12 mars 2020 par Camille Frati
https://paperjam.lu/article/pas-prison-requise-contre-anci

PROCÈS DU SREL

Pas de prison requise contre les anciens agents du Srel

André Kemmer a profité de son audition pour rappeler que François Bausch, rapporteur de la commission d'enquête sur le Srel en 2012, était en réalité au courant de l'enregistrement de la montre dès 2009. (Photo: Nader Ghavami/archives/Maison Moderne)

Le procureur d'État adjoint Jean-Jacques Dolar estime que les prévenus devraient écoper d'une amende pour avoir mené une écoute illégale de Loris Mariotto.

Le procès du Srel touche à sa fin. Les avocats d'André Kemmer et de Frank Schneider ont prononcé mercredi leurs plaidoiries avant le réquisitoire du représentant du Parquet. Ils persistent à penser que ce procès n'aurait pas dû avoir lieu[43] et surtout que Jean-Claude Juncker comme Loris Mariotto, partie civile à ce procès en tant que cible des écoutes présumées illégales, auraient dû partager le banc des prévenus.

Les premiers ont demandé l'acquittement de leurs clients qui risquent une peine d'emprisonnement de cinq ans pour les faits qui leur sont reprochés, tout comme Marco Mille la veille. Toutefois, le procureur d'État adjoint n'a pas requis de peine d'emprisonnement mais une amende à l'égard des anciens agents du Srel qui auraient agi sans l'autorisation du Premier ministre de l'époque, Jean-Claude Juncker – lequel a indiqué ne pas se souvenir[44] d'une conversation lors de laquelle il aurait donné son aval.

Loris Mariotto, qui s'est constitué partie civile dans cette affaire – mais n'a assisté à aucune audience –, a quant à lui réclamé par la voix de son avocat un euro symbolique de dommages et intérêts tandis que son entreprise demande 10.000 euros puisque sa ligne téléphonique a été mise sur écoute[45]. L'ex-femme de M. Mariotto estime également à 10.000 euros le préjudice subi.

Le procès devrait s'achever ce jeudi, soit un jour plus tôt que prévu, à l'issue des répliques des avocats de la défense.

---

[43] https://paperjam.lu/article/proces-qui-ne-devrait-pas-avoi
[44] https://paperjam.lu/article/souvenirs-a-trou-temoin-juncke
[45] https://paperjam.lu/article/news-procedures-contre-les-electrons-libres-du-srel

Wort.lu
Publié le 12 mars 2020
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-independance-de-la-justice-en-question-5e6a277cda2cc1784e35836b

L'indépendance de la justice en question

La création du Conseil national de la justice, destiné notamment à veiller à l'indépendance des autorités judiciaires, apparaît toujours aussi problématique. Le Conseil d'État a rendu, mardi, un second avis sur la question qui se heurte aux atermoiements autour de la réforme constitutionnelle.

(ota avec DS) – La création d'un nouvel organe ayant la double mission de veiller à l'indépendance des autorités judiciaires et à une bonne administration de la justice s'avère plus compliquée que prévu. En particulier parce que cette instance doit se retrouver ancrée dans la constitution. Et c'est bien là que le bât blesse puisqu'en fin de compte, la grande réforme constitutionnelle n'aura pas lieu[46]. Les députés ont décidé de procéder à des ajustements ponctuels du texte fondamental, mais par chapitre, créant de fait une incertitude quant au futur Conseil national de la justice (CNJ).

Les membres de la commission parlementaire de la réforme constitutionnelle ont notamment demandé un second avis[47] sur le projet de loi déposé en juin 2018 et voué à mettre sur pied le CNJ. La haute institution a rendu son rapport le 10 mars. Et selon elle, « pour créer un Conseil suprême de la justice, il n'y a pas besoin d'attendre la réforme constitutionnelle ».

Dans leur avis complémentaire, les conseillers semblent néanmoins heurtés par la décision de ne retenir que l'indépendance des juges dans le chapitre constitutionnel sur le pouvoir judiciaire, tout en excluant celle du ministère public. Une proposition défendue par les chrétiens-sociaux que le vice-président de la commission de la révision constitutionnelle, Léon Gloden (CSV), écrivait dans le *Luxemburger Wort* ce week-end par son opposition à l'inscription d'une indépendance absolue du Parquet dans la constitution.

« L'opportunité des poursuites doit rester le privilège du Parquet », estime le député d'opposition. Il n'est donc pas question « d'influencer des poursuites individuelles ou des procès précis, il s'agit de déterminer la politique pénale ». La consécration législative de l'indépendance du ministère public demeure pourtant inscrite dans le projet de loi[48].

Dans son avis, la haute corporation estime donc que « si le futur dispositif constitutionnel devait omettre une référence expresse à l'indépendance du ministère public, choix au sujet duquel [il] aura l'occasion de s'exprimer dans le cadre de l'avis relatif à la proposition de révision partielle de la constitution, le dispositif légal sous examen revêtirait une réelle portée normative ». Autrement dit, la loi créant le CNJ pourrait rapidement entrer en contradiction avec les décisions prises dans le cadre de la réforme constitutionnelle.

A noter enfin que le choix du nom du nouvel organe porte à confusion, entre « Conseil suprême de la justice » et « Conseil national de la justice », les conseillers d'État proposent une solution pragmatique et de retenir le terme de « Conseil de la justice ».

---

[46] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-grande-reforme-de-la-constitution-abandonnee-5dde28ebda2cc1784e350b1c

[47] https://conseil-etat.public.lu/dam-assets/fr/avis/2020/10032020/52954ac-JUR-PL,-Organisation-Conseil-supreme-de-justice-.pdf

[48] https://www.chd.lu/wps/PA_RoleDesAffaires/FTSByteServingServletImpl?path=9C9CFD7B9D66E69B387FB500B8CB2E686F7285E882A08B35ABB2A322DF3B0C200F246D0F9AE5AF2B8271BA9F0F4B929B$B65E22C9EA445DA21D682C80B93E4C05

Paperjam.lu
Publié le 20 mars 2020
https://paperjam.lu/article/deux-ans-avec-sursis-fraudeur-

DÉTOURNEMENT DE FONDS

Deux ans avec sursis pour le fraudeur de l'Adem

L'Administration des contributions a obtenu 83.000 euros de dommages et intérêts. (Photo: Paperjam/archives)

Jeudi 19 mars, le tribunal a annoncé que le principal fraudeur de l'Adem était condamné à deux ans de prison avec sursis et de 10.000 euros d'amende.

Avec deux complices, Patrick A. a détourné près de 95.000 euros de fonds de l'Adem. Jeudi 19 mars, le tribunal de Luxembourg a condamné ce dernier à une peine de deux ans de prison avec sursis et à 10.000 euros d'amende.

Son premier complice a écopé d'un an de prison ferme et de 7.500 euros d'amende, tandis que le second devra s'acquitter d'un an de prison avec sursis et de 7.500 euros d'amende.

L'Administration des contributions a obtenu 83.000 euros de dommages et intérêts.

Patrick A. n'était pas un fonctionnaire, mais un salarié d'une entreprise privée, détaché à l'Adem depuis 2013.

« Dans un tiers des cas, l'auteur a tout simplement modifié le numéro de compte du destinataire des montants », expliquait Sven Clement (Piratepartei) lors de la découverte du détournement[49].

« Pour le reste, il renseignait comme valides des dossiers dans lesquels des pièces étaient en réalité manquantes. Il faisait notamment partir les montants attribués vers des cartes Visa prépayées. »

[49] https://paperjam.lu/article/seul-fonctionnaire-auteur-frau

Wort.lu
Publié le 20 mars 2020 par Olivier Tasch
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-audit-d-hesperange-pourra-rester-secret-5e749a4cda2cc1784e35957c

L'audit d'Hesperange pourra rester secret

La commune voisine de la capitale n'a aucune obligation de rendre public l'audit effectué suite au détournement de fonds au sein de son administration. C'est écrit noir sur blanc dans l'avis de la Commission d'accès aux documents rendu le 10 mars, indique vendredi le ministère de l'Intérieur.

(ota) - Pour la commission d'accès au document (CAD), les choses sont claires: « L'administration communale de Hesperange n'est pas tenue de procéder à la publication du rapport PwC ». L'audit avait été commandé par la commune suite à la découverte, en 2019, de détournements de fonds dans son administration[50]. Deux fonctionnaires sont soupçonnés de s'être servis dans les caisses pendant plus de 20 ans.

L'affaire avait pris une tournure politique[51], alors que le député François Benoy (Déi Gréng), demandait instamment la publication intégrale du document par le biais d'une question parlementaire. Le bourgmestre Marc Lies (CSV) y rechignait[52], notamment pour des raisons de protection de la vie privée des membres de son équipe qui n'ont absolument rien à se reprocher. Entre-temps, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding (LSAP), avait suggéré à la commune de demander l'avis de la CAD[53], qui a donc rendu son avis ce 10 mars.

Dans sa réponse à la question parlementaire de François Benoy, publiée ce vendredi, la ministre rappelle ne pas avoir reçu le contenu de cet audit, mais un document résumant ses principales conclusions. Elle précise en outre qu'« il ne m'appartient pas de [le] rendre public alors qu'il est détenu par une commune à laquelle il incombe d'en apprécier l'accessibilité ». La ministre socialiste estime que « le même principe vaut pour l'audit ».

Si la CAD dit que la commune d'Hesperange n'est pas tenue de procéder à la publication de l'audit, rien ne l'en empêche non plus. La commission rappelle à cet égard que les données à caractère personnel présentes dans le rapport de PwC « devront être noircies avant toute publication ou communication ». La balle est donc dans le camp du bourgmestre qui n'a pas encore pu répondre à nos sollicitations à ce sujet.

---

[50] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/les-failles-de-la-comptabilite-d-hesperange-confirmees-5e26af24da2cc1784e3546ec
[51] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-audit-d-hesperange-pourrait-bien-etre-rendu-public-5e554fa4da2cc1784e356ee0
[52] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-audit-d-hesperange-rendu-public-sous-conditions-5e58e55bda2cc1784e357231
[53] https://cad.gouvernement.lu/dam-assets/avis/demande-de-conseil/2020/Avis-1-2020-Adm-communale-Hesperange.pdf

Wort.lu
Publié le 20 mars 2020
https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-transparence-n-est-pas-synonyme-de-verite-5e736fcfda2cc1784e3593ec

«La transparence n'est pas synonyme de vérité»

Comment les autorités informent-elles face à cette crise sanitaire ? Retour sur les règles de la communication de crise avec une spécialiste du domaine, Pascale Kauffman, ancienne responsable de la communication de la ville de Luxembourg et directrice générale d'Apollo Strategists.

Comment jugez-vous la communication du gouvernement face à la crise sanitaire actuelle[54] ?

« Si nous regardons les dix derniers jours au Luxembourg, le gouvernement a communiqué de façon constante, structurée et détaillée[55]. Il s'est en outre présenté avec ses équipes, ce qui témoigne de la coopération et de l'engagement des politiciens et des administrations. Il faut comprendre que l'exécutif est, en principe, préparé à une grande panoplie de crises, les infrastructures et les processus sont en place et les responsabilités assignées d'avance.

Ceci étant, certaines annonces ont tout de même conduit à des incertitudes et causé des réactions impulsives de certains citoyens. Ainsi, les achats de précautions[56] ont été déclenchés par l'annonce des fermetures d'écoles par le ministre de l'Éducation. L'appel à la raison[57] des citoyens a eu lieu dimanche soir lors de l'annonce du Premier ministre.

Peut-être aurait-on pu éviter une telle réaction si l'annonce des fermetures et donc un appel au télétravail avait été fait plus tôt dans la semaine ? L'impact était-il démesuré ? Je pense qu'il faut analyser la communication dans son ensemble et selon les critères en mesure d'en faire un succès : la connaissance, la clarté des propos et la réactivité dans le contexte. »

Quelles sont les grandes règles à respecter en matière de communication de crise ?

« Il s'agit d'une science bien précise. Elle englobe en principe trois phases : la préparation, le feu de l'action - donc la crise lorsqu'elle est déclenchée - et la phase de réparation ou d'apprentissage post-crise. Mieux une crise est anticipée et préparée plus on gagne en souplesse lors de celle-ci. La préparation, que nous appelons la "routine" relève du domaine de la logistique : infrastructures définies et équipées, listes de contacts préparées, données institutionnelles (RH, chiffre d'affaires…), responsabilités et processus définis, dispositifs et personnes d'appui, contacts avec les autorités etc.

La souplesse que nous gagnons avec la préparation nous permet d'être créatifs, de prendre des initiatives pendant la crise, ce qui facilite en règle générale les relations humaines. Lorsqu'une communication de crise a été efficace, elle a répondu à trois critères : la connaissance du contexte, la précision et la clarté des propos ainsi que la réactivité et la synchronisation des actions. A cela s'ajoute une caractéristique plus souple : le bon sens. Il fait partie de ce potentiel de faire d'une crise une opportunité.

La communication de crise est-elle compatible avec la transparence ?

« Il faut, selon moi, faire la différence entre la "vérité" et la "transparence". Ceci est d'autant plus important dans la situation de crise que notre société globale vit actuellement. La vérité prévaut toujours, les experts en communication se portent garant de cette règle : les organisations publiques et privées se doivent de rester sincères. Pourtant, la transparence n'est pas synonyme de vérité. Communiquer en toute transparence peut déclencher des réactions de masse et de panique. Il faut être prudent quant aux messages à transmettre à quel moment, à qui et synchroniser la communication avec celle d'autres acteurs.

Si demain un gouvernement est confronté à une pénurie de denrées élémentaires essentielles à la survie de sa population, il va d'abord se lancer dans la recherche de solutions avant de s'adresser à ses citoyens. Ce n'est pas transparent et on peut lui reprocher de retenir certaines informations. Pourtant il doit agir en tant qu'acteur responsable. Cette responsabilité est d'ailleurs partagée par les communicants et les médias. Donc, oui, la communication est compatible avec la transparence et elle doit toujours être véridique. Mais afin de protéger les citoyens elle ne peut pas être entièrement transparente à tout moment et pour tous. »

---

[54] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-luxembourg-n-echappe-pas-au-coronavirus-5e6b91a0da2cc1784e3586d9
[55] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/fin-des-limites-imposees-pour-le-teletravail-5e6b55fcda2cc1784e35865c
[56] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/dans-les-commerces-une-crainte-persistante-5e73394cda2cc1784e35936e
[57] http://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-activites-publiques-severement-limitees-5e6e627dda2cc1784e358b44

RTL.lu
Publié le 28 mars 2020 par Claude Zeimetz
https://www.rtl.lu/news/lokal/a/1491784.html

MENG GEMENG: LOKAL CHRONIK - GEMENG HESPER

Audit gëtt net public gemaach

© RTL-Archivbild

D'Auteure vum Rapport sinn dogéint, datt d'Enquête vu PWC iwwert de Finanzbedruch an der Hesper Gemeng veröffentlecht gëtt ...

... dat ass e Samschdeg am Lëtzebuerger Wort ze liesen.

Virdru scho war déi sougenannte Commission d'accès aux documents zur Konklusioun komm, datt den Audit net zwéngend public misst gemaach ginn. Elo huet och *Pricewaterhouse Coopers* sech dogéint ausgeschwat. Mam Argument, wéi et heescht, am Audit géifen ze vill kritesch Informatioune wéi d'Nimm vun de Leit dra stoen.

PWC hat bekanntlech ënnersicht, wéi et dozou komme konnt, datt zu Hesper zwee Mataarbechter vun der Gemeng wärend 20 Joer Suen a Milliounenhéicht ënnerschloe konnten. D'Oppositioun am Gemengerot hat de Buergermeeschter Marc Lies gedréckt, de Rapport ëffentlech ze maachen. Den 3. Abrëll befaasst sech de Gemengerot op en Neits mam Sujet.

Kritesch Informatioune schwäerzen, hält den CSV-Gemengepapp an der Zeitung net fir méiglech. Domadder wier de Gros vum Rapport schwaarz an et géif ze vill Spillraum fir Interpretatioun bleiwen.